

Sixième Assemblée générale annuelle

FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 23 octobre 2019, 19 h
École Secondaire Marcellin-Champagnat.
14, chemin des Patriotes Est, Saint-Jean-sur-Richelieu

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :

Simon Vachon
Laurence Desgranges
Martine Lorrain-Cayer
Marie-Christine Saran
Amélie Turgeon
Francine Viau
Louise Lemieux
Chantal Vaillancourt
Pascal Raymond
Jocelyn Gravel
Sean Lajeunesse
Karina Pépin
Lucien Raymond
Paul Payette
Richard Custeau
Hugo Roy

Réunion assistée de : Claudie Boyer

Invitée : Ingrid Savard (RCGT)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 02 par madame Claudie Boyer, coordonnatrice de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat.

Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a 16 membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Karina Pépin de nommer monsieur Richard Custeau comme président d'assemblée et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président d'assemblée, monsieur Richard Custeau, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation. Celle-ci a été acheminée le 8 octobre 2019, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 24 octobre 2018.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par madame Francine Viau, secondée par monsieur Hugo Roy.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal sans aucune modification est proposée par madame Martine Lorrain-Cayer, secondée par monsieur Pascal Raymond.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Richard Custeau explique l'absence du président de la Fondation, monsieur Mathieu Boulерice. Ce dernier subissait une opération ce matin. Au nom de l'assemblée, monsieur Custeau lui souhaite un prompt rétablissement.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS D'ATTRIBUTION

Monsieur Simon Vachon, vice-président attribution, fait la présentation du rapport d'activités d'attribution.

Il rappelle à l'assemblée les trois types de bourse que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet école

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 \$
- Bourses de dépannage = 16 000 \$
- Bourses projet école = 20 000 \$: 5 000 \$ + 15 000 \$

Monsieur Vachon décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2018-2019.

Attribution des **bourses de soutien** 2018-2019

- 22 demandes ont été reçues
- 19 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 45 818,00 \$ sur 54 000 \$

Attribution des **bourses de dépannage** 2018-2019

- 5 demandes ont été reçues
- 5 demandes ont été accordées
- Somme octroyée = 15 760,13 \$ sur 16 000 \$

Attribution des **bourses projet école** 2018-2019

- 6 demandes reçues – dont 1 projet majeur
- 4 demandes accordées – dont 1 projet majeur
- Somme octroyée = 17 875 \$ sur 20 000 \$
- Somme dépensée = 895,38 \$ **

Il mentionne que les sommes dépensées sont moindres que celles octroyées puisque deux projets ont été reportés, dont le projet majeur et qu'un projet dont le montant dépensé était moindre que la somme demandée.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SOUSCRIPTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice de la Fondation ESMC, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Elle rappelle que différentes activités de financement permettent d’amasser des fonds. En 2018-2019 trois activités ont eu lieu :

- Vente Avalanche
- Vente de plantes printemps 2019
- Tournoi de golf

Vente Avalanche 2018

- 1er édition
- Du 11 au 14 octobre 2018
- De 15 % à 10 % des profits des ventes sont remis à la Fondation

Profit de l’activité : 5 672,65 \$

Vente de plantes printemps 2019

- 1er édition
- Commandes en ligne pendant 2 ½ semaines en avril
- 115 plantes vendues – 51 commandes

Profit de l’activité : 768,41 \$

Tournoi de golf édition 2019

- 5e édition
- 17 mai 2019 – Club de golf St-Jean
- 27 quatuors – 107 joueurs

Profit de l’activité : 31 878,73\$

Également, nous pouvons compter sur des activités dites partenaires de la Fondation. Il s’agit d’activités organisées par différentes instances de l’École qui choisissent de remettre leur profit à la Fondation :

- Cours entrepreneuriat 5e secondaire – Défilé de mode 2019
- Course MXC 2019

Défilé de mode 2019

- Profit remis : 867,94 \$

Course MXC 2019

- Profit remis : 3 135,00 \$

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Ingrid Savard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2018-2019. Elle résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Somme toute, la Fondation est dans une bonne santé financière.

Monsieur Simon Vachon, secondé par monsieur Pascal Raymond, propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019 tel que présenté.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Il est proposé par monsieur Lucien Raymond, secondé par monsieur Simon Vachon, de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2019-2020.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par madame Chantal Vaillancourt, secondée par monsieur Paul Payette de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2018-2019.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par madame Louise Lemieux de nommer monsieur Richard Custeau comme président d'élection et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, monsieur Richard Custeau annonce que les sièges 6 à 11 sont à élire les années impaires.

De ces six postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant de la direction (siège 10) et un membre provenant du personnel (siège 11). Monsieur Richard Custeau occupe le siège 10 alors que le siège 11 est occupé par monsieur Pascal Raymond.

Il n'y a donc quatre postes en élection afin de combler ces six sièges.

Le président d'élection mentionne que les quatre personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de monsieur Simon Vachon, madame Laurence Desgranges, madame Francine Viau et monsieur Mathieu Boulerice. Monsieur Mathieu Boulerice, bien qu'absent ce soir pour des raisons de santé, a signifié par écrit son intérêt à siéger sur le conseil d'administration.

Puisqu'aucune personne additionnelle ne démontre de l'intérêt à siéger sur le conseil, le président d'élection propose la clôture des mises en candidature.

Les administrateurs sont élus par acclamation

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Monsieur Richard Custeau, président d'élection, demande aux administrateurs de sortir de la salle pour élire les membres aux différents postes au sein du conseil d'administration de la Fondation.

Monsieur Simon Vachon propose madame Louise Lemieux pour le poste de vice-présidente attribution.

Madame Lemieux accepte.

Madame Louise Lemieux propose madame Laurence Desgranges pour le poste de secrétaire. Madame Desgranges accepte.

Madame Francine Viau propose monsieur Pascal Raymond pour le poste de trésorier. Monsieur Raymond accepte.

Madame Laurence Desgranges propose Marie-Christine Saran pour le poste de vice-présidente souscription.

Madame Saran accepte.

Madame Francine Viau propose Mathieu Boulerice pour le poste de président.
Bien que monsieur Boulerice ait signifié son intérêt, le point sera amené au prochain CA pour officialiser.

14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Monsieur Richard Custeau, président d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Mathieu Boulerice	membre ancien	Président
Louise Lemieux	membre ami	Vice-présidente attribution
Marie-Christine Saran	membre ancien	Vice-présidente souscription
Pascal Raymond	membre du personnel	Trésorier
Laurence Desgranges	membre ancien	Secrétaire
Richard Custeau	membre de la direction	Administratrice
Julie Dussault	membre représentant Comité de parents	Administratrice
Martine Lorrain-Cayer	membre ancien	Administrateur
Lucien Raymond	membre représentant CA de l'École	Administrateur
Simon Vachon	membre ancien	Administrateur
Francine Viau	membre ami	Administratrice

Le président d'élection félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

15. VARIA

Aucun point n'ait ajouté et aucune question n'est demandée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Hugo Roy, secondé par madame Karina Pépin, propose la levée de l'assemblée.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 35.

Madame Claudie Boyer
Secrétaire

Monsieur Richard Custeau
Président